

Publié le 3 août 2023

## Après 75 ans : un niveau de vie plus faible mais moins de pauvreté

Les pensions et retraites constituent 87,6% du niveau de vie moyen des personnes de 75 ans ou plus en 2016. 9% d'entre elles vivent en institution : maison de retraite, établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) ou unité de soins de longue durée. Le point sur le niveau de vie et le taux de pauvreté au grand âge. L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) a publié, en mars 2023, une étude sur le niveau de vie des 75 ans ou plus en France métropolitaine en 2016. Cette étude révèle que ces personnes ont un niveau de vie médian moins élevé mais un taux de pauvreté inférieur à la moyenne de la population.

### Un niveau de vie médian inférieur à celui de l'ensemble de la population

Le niveau de vie médian des 75 ans ou plus s'élève à **20 160 euros par an (soit 1 680 euros par mois)**. La moitié d'entre eux a un niveau de vie inférieur à ce montant et l'autre moitié un niveau de vie plus élevé.

Les 75 ans ou plus ont un **niveau de vie inférieur de 2% à celui de l'ensemble de la population** (20 490 euros annuels) et 10% plus bas que celui des 65-74 ans (22 400 euros). Le niveau de vie de ceux qui résident en [institution](#) est inférieur de 15% à celui des personnes du même âge vivant en logement ordinaire.

### Le niveau de vie des seniors décroît avec l'âge

Le niveau de vie est de :

- **21 300 euros par an pour les 75-79 ans ;**
- 20 050 euros chez les 80-84 ans ;
- 19 090 euros chez les 85-89 ans ;
- 19 460 euros chez les 90-94 ans ;
- **18 310 euros (c'est-à-dire 14% de moins que les 75-79 ans) à partir de 95 ans.**

Cette évolution s'explique par le fait que **les plus âgés perçoivent :**

- **des pensions et retraites plus faibles.** La médiane des pensions et retraites annuelles d'un ménage est de 18 260 euros par [unité de consommation](#) pour les 75 ans ou plus, soit 1 522 euros par mois. Elle recule avec l'âge car la part des femmes augmente et le montant de leurs retraites est moindre. En outre, les plus anciennes générations ont des retraites plus faibles à cause de carrières plus souvent incomplètes ou de professions exercées moins rémunératrices. Un quart des 95 ans ou plus étaient agriculteurs ou artisans, contre 16% des 75-79 ans et 11% des 65-74 ans. À l'inverse, les anciens cadres ou professions intermédiaires

représentent 35% des 65-74 ans et 16% des 95 ans ou plus. En institution, les plus âgés ont des retraites supérieures car les anciens ouvriers sont surreprésentés parmi les plus jeunes résidents ;

- **moins de prestations sociales nationales.** 15,4% des 75 ans ou plus se voient accorder au moins une prestation, contre 66,2% des moins de 65 ans. 10,8% des 75 ans ou plus bénéficient d'allocations logement, 4,8% de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa, ex-minimum vieillesse) et 1,7% de l'allocation aux adultes handicapés (AAH).

## Un taux de pauvreté plus faible mais croissant avec l'âge

Seuls **9% des 75 ans ou plus** (soit 527 000 personnes) **vivent sous le seuil de pauvreté monétaire, contre 14% de la population totale.** La pauvreté touche 15,6% des moins de 65 ans et 6,1% des 65-74 ans. Le niveau de vie des plus modestes est souvent rehaussé par les allocations logement qui peuvent se cumuler avec l'Aspa.

**Le taux de pauvreté augmente cependant avec l'âge :** il varie de 6,7% pour les 75-79 ans à 12,5% pour les 95 ans ou plus. Parmi les 75 ans ou plus, 8,1% des individus vivant à domicile sont exposés à la pauvreté monétaire, contre 17,7% de ceux qui résident en institution.

Âge	Nombre de personnes pauvres (en milliers)	Taux de pauvreté * (en %)
Moins de 65 ans	7 922	15,6
65-74 ans	394	6,1
75 ans ou plus	527	9,0
75-79 ans	140	6,7
80-84 ans	169	9,4
85-89 ans	132	10,5
90-94 ans	65	11,0
95 ans ou plus	20	12,5
<b>Ensemble</b>	<b>8 842</b>	<b>14,0</b>